

8 octobre 2013

Communiqué de presse

La CPAM a remis le Prix «Sandrine Riaudo»*

La CPAM a remis le Prix «Sandrine Riaudo» à l'association «L'esperluette» ce lundi 7 octobre.

Ce prix s'inscrit dans la politique «handicap» initiée par le Conseil de la CPAM de la Haute-Garonne.

A ce titre, la CPAM mène des actions en faveur des personnes précarisées ou fragilisées du fait de la maladie ou du handicap (aides aux personnes, aides aux associations). En remettant ce prix de 15 000 € à l'association L'ESPERLUETTE, Bernard GIUSTI, Président du conseil de la CPAM de la Haute-Garonne et Stéphane Cobigo, Directeur des Relations avec les assurés de la CPAM de la Haute-Garonne ont rappelé l'implication de cette association dans le domaine du handicap.

L'ambition de L'Esperluette : améliorer un peu le quotidien des familles et de leurs enfants, par du soutien, de la convivialité, de la mise en lien avec toute personne susceptible d'être aidante à un moment donné.

Cette association s'inscrit pleinement dans la volonté de Sandrine de faciliter les projets de vie. Il convenait donc de l'encourager.

> *Le prix

«Sandrine Riaudo» c'est quoi ?

Créé en janvier 2009, par le Conseil de la CPAM de la Haute-Garonne avec le soutien de Josette Riaudo (la maman de Sandrine), ce prix récompense la ou les actions d'une ou plusieurs associations, en faveur des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Cette année près d'une trentaine de projets étaient éligibles. Chaque dossier a été examiné par un jury composé de membres du Conseil de la CPAM.

Le prix «Sandrine Riaudo» est reconduit chaque année.

Les modalités d'inscription et les dossiers de candidature sont disponibles sur : www.ameli.fr

Quel est le projet de l'association «L'ESPERLUETTE» ?

L'objectif de L'Esperluette est de créer des liens et d'inciter les familles concernées par le handicap d'un (ou plusieurs) enfant(s), à partager leurs compétences et leurs connaissances. L'association est ouverte à tous, avec ou sans handicap, quels que soient l'âge et la déficience, la maladie ou les besoins spécifiques des enfants.

Elle propose des moments de rencontres et des ateliers de loisirs. L'Esperluette ne fait pas d'accompagnement individuel, ni médical, ni psychologique, ni rééducatif.

Les parents peuvent se « pauser » et trouver des réponses adaptées pour résoudre les difficultés du quotidien et préparer l'avenir. Les enfants apprennent à vivre ensemble, et partagent de réels moments de loisirs.

L'association propose :

- des rencontres informelles entre parents : pendant les ateliers des enfants, ou au cours d'un déjeuner improvisé entre midi et deux.
- des groupes de paroles pour les parents d'enfants prématurés, pour les jeunes (fratrie ou proche), pour les adultes.
- des cafés débats, rencontres à thème, en soirée, entre familles et professionnels.
- « Les ateliers de L'Esperluette » : temps de loisirs culturels et artistiques pour les jeunes (théâtre/clown, créations, danse, expression corporelle, informatique, musique) qui visent à l'épanouissement de chacun et favorisent la mixité entre enfants et adolescents avec et sans handicap.
- des actions de sensibilisation et de formation pour des professionnels (éducateurs de jeunes enfants, assistantes maternelles, rééducateurs...) et également des ateliers citoyens en milieu scolaire auprès des élèves et des personnels scolaires.
- des ateliers « projet de vie » : aide à la formulation du projet de vie et des besoins de compensation, échanges-réflexion entre parents.



➤ Françoise Lacaze, Directrice de l'association L'Esperluette, gagnante du prix Sandrine Riaudo 2013.

- Françoise Lacaze, entourée (de gauche à droite) de :
- Pierre Suc-Mella, Directeur de la MDPH.
 - Francis Sancerry, Président du Fonds Départemental de compensation MDPH.
 - Serge Soula, Conseiller Général.
 - Josette Riaudo, la mère de Sandrine.
 - Bernard Giusti, Président du Conseil de la Cnam de la Haute-Garonne.
 - Stéphane Cobigo, Directeur des Relations avec les assurés de la CPAM de la Haute-Garonne.
 - Nicole Dedebar, adjointe au Maire, chargée des personnes en situation de handicap.



Contact presse : Lydia Capuano - Service Communication CPAM. Tél : 05.61.14.75.48
lydia.capuano@cpam-toulouse.cnamts.fr